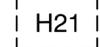


-  Zone d'implantation des constructions
-  principe de voie nouvelle à créer
-  principe de liaison viaire et/ou piétonne
-  principe de liaison piétonne
-  Axe paysagé
-  Principe de coeur d'îlot planté (pleine terre ou sur dalle)
-  -10- Distance minimum à respecter entre les façades des constructions
-  -10- Distance minimum à respecter entre la façade de la construction et la limite séparative
-  H21 secteur de hauteur

-  -Limite de commune.
-  UG -Limite de zone.
-  -Espace vert à conserver à protéger, ou à créer.
-  -Construction à l'alignement.
-  -Périmètre de Natura 2000.
-  -Emplacement réservé pour ouvrage public ou installation d'intérêt général.
-  -Emplacement réservé pour voie ou passage publics à élargir ou à créer

-  CA 2 -N° d'opération sur la liste des emplacements.
(Nota: CA=Communauté d'agglomération Plaine Commune; C=Commune de Stains D=Département; SP=Services publics).
-  UG* -secteurs de risques d'inondations (suivre les prescriptions énoncées dans les règlements).

- ZONE DE PROTECTION ACOUSTIQUE Z.P.A .**
ARRETE PREFECTORAL N°00-0784 DU 13 MARS 2000 CONSULTABLE EN MAIRIE ET EN PREFECTURE.
-  ZPA 1 -Limite de Z.P.A catégorie 1 distance =300 m .
 -  ZPA 3 -Limite de Z.P.A catégorie 3 distance =100 m .
 -  ZPA 4 -Limite de Z.P.A catégorie 4 distance =30 m .
 -  ZPA 5 -Limite de Z.P.A catégorie 5 distance =10 m .

-La totalité du territoire communal est concerné par une zone à risque d'exposition au plomb.
-La totalité du territoire communal est couvert par un droit de préemption, au bénéfice de la communauté d'agglomération Plaine Commune.

Document supervisé par :
Frédéric Platon
Document dessiné par :
Marie-Laure Simon/Dalila Benaïda

Approuvé le :
6 mai 2010

Révisé le :
25 septembre 2018

Echelle
1/1000°

Indice	Date	Nature de la modification	Origine
5	25/09/2018	Modification N° 4	UT Stains
4	13/02/2018	Modification simplifiée N° 1	UT Stains
3	26/09/2017	Modification N° 2	UT Stains
2	25/04/2013	Révision simplifiée	UT Stains
1	15/12/2011	Modifications diverses	UT Stains

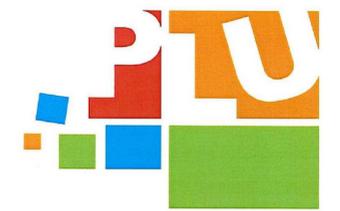
N° & type de fichier informatique
Plu plan de zonage.dwg
DWG 2013

N° du plan
3g
indice 2
Nbr de plans: 07

PLAN LOCAL D'URBANISME

Zone AUm

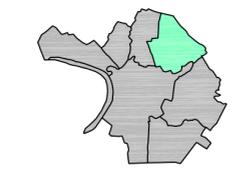
schéma d'aménagement



R É P U B L I Q U E - F R A N Ç A I S E



MAIRIE BP 73 93241 STAINS CEDEX Tél. : 01.49.71.82.27



Document réalisé par l'Unité territoriale droit des sols & foncier de Stains
DEPARTEMENT DU DEVELOPPEMENT URBAIN ET SOCIAL
21 rue du Moutier BP73 93241 STAINS CEDEX. Tél. : 01.49.71.82.45

AUBERVILLIERS / LA COURNEUVE / EPINAY-SUR-SEINE / L'ILE-SAINT-DENIS / PIERREFITTE-SUR-SEINE / SAINT-DENIS / STAINS / VILLETANEUSE.
21, avenue Jules-Rimet 93218 Saint-Denis Cedex - Standard: 01.55.93.55.55 - e-mail: contact@plainecommune.com.fr.